

## Le mot du président

Les pas accomplis en 2018 seront suivis d'autres en 2019 sur la lancée de l'Appel des laïques et du Manifeste adopté au congrès national à Saint-Herblain.

Le ministre de l'Intérieur a reçu le 8 janvier, place Beauvau, la Fédération nationale de la Libre Pensée, avec la Ligue de l'Enseignement, la Ligue des Droits de l'Homme, le CNAFAL et d'autres organisations laïques, pour une réunion de travail sur la loi de 1905. Il a consulté, le 7 janvier, la Direction du Conseil Français du Culte Musulman et, à la suite, les représentants des autres cultes.

Le gouvernement Macron-Philippe-Castaner a décidé de reporter au printemps « les adaptations » de la loi de 1905 « aux réalités d'aujourd'hui ». Pour s'engager dans cette voie, il a besoin d'un large consensus...

Rien n'est joué dans la mesure où 30 associations et non des moindres (la FNLP, la Ligue de l'Enseignement, la LDH, l'Obéissance maçonnique le Droit Humain, les syndicats de l'enseignement, CGT, CGT-FO, FSU et UNSA...) ont contresigné ensemble, en novembre 2018, un communiqué déclarant « Il ne faut pas toucher à la loi de 1905 ! ».

Quand un texte sera disponible, le ministre se propose de réinviter les associations laïques pour en débattre. Le communiqué de presse de la FNLP du 10 janvier rapporte les propos du ministre et les observations de nos représentants. Il en ressort que tout danger n'est pas écarté et qu'il y a urgence à

renforcer l'unité des laïques sur notre objectif commun réaffirmé le 7 janvier.

En outre, le Congrès de Marcoussis a été saisi de plusieurs cas de violations ou de contournements de la loi de 1905 dans l'Essonne : « Charte de la Laïcité » de Mme Péresse, projet d'aumônerie au CLG de Limours, Centre Teilhard de Chardin sur le Plateau de Saclay, prêts de locaux de l'Université de Paris-Sud pour des conférences animées par ce Centre...

A cet égard, tout sera mis en œuvre avec nos amis laïques et libres penseurs pour que le respect de la loi de 1905 ait le dernier mot sur ces questions.

Enfin, le Congrès a retenu la proposition de l'ARAC 91 d'affréter un car en commun pour aller le 6 avril à Chauny, dans l'Aisne, pour l'inauguration d'un monument en hommage aux 639 Fusillés pour l'exemple. Ce numéro de La Raison 91 accorde une large place à cette question : article de Serge Bianchi, délibération des Conseils municipaux de Saint-Germain-lès-Arpajon et de Marcoussis...

Nous avons raison d'être fiers de notre activité commune en 2018. Il ne dépend plus que de nous d'être à la hauteur des exigences de 2019. C'est l'affaire de chacun, c'est l'affaire de tous, c'est l'affaire du Bureau élu chargé de mettre en œuvre le mandat qui lui a été confié.

Louis Couturier

## Sommaire

Page 2	Le mot du président
Page 3	Compte-rendu du rassemblement du 8 décembre devant la préfecture de l'Essonne
Pages 4 & 5	Congrès de la LP 91 - 19 janvier 2019 - rapport d'activité et décisions
Page 5	Délibération du conseil municipal de Marcoussis du 20 décembre 2018
Page 6	Discours de Louis Couturier à Méréville, le 11 novembre 2018
Pages 7 & 8	« Charte de la laïcité » en Île-de-France : Madame Péresse persiste et signe !
Page 8	<i>Cédric Villani, un homme au service du Vatican</i> , par Jean-François Haffner
Pages 9 à 11	<i>Les fusillés pour l'exemple</i> , par Serge Bianchi
Page 12	Saint-Germain-lès-Arpajon : « <i>Lu dans le journal</i> » et délibération du conseil municipal
Pages 13 & 14	La Guerre de 14-18 et les prix Goncourt, notes de lecture par Françoise Rousseau
Page 15	<i>Le Vagabond à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle</i> de Jean-François Wagniard, par Louis Couturier <i>Les Libres penseurs et leurs internationales</i> de Louis Couturier, par Serge Bianchi
Page 16	Trésorerie

*N.B. les articles signés n'engagent que leur auteur*